



Avis d'audience par écrit

Le 28 février 2020

Réf. 2020-H-100

En mars 2020, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires pour examiner des demandes d'Ontario Power Generation, de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick et de Bruce Power (les titulaires de permis) concernant la modification de leurs permis d'exploitation d'un réacteur de puissance. Les titulaires de permis ont déposé ces demandes afin de pouvoir mettre en œuvre le document d'application de la réglementation de la CCSN intitulé REGDOC-2.2.3, *Accréditation du personnel, tome III : Accréditation des personnes qui travaillent dans des centrales nucléaires*.

Les permis actuels, qui les autorisent à exploiter des installations nucléaires dotées de réacteurs CANDU, contiennent une condition de permis exigeant la mise en œuvre du document RD-204, *Accréditation des personnes qui travaillent dans des centrales nucléaires*. Puisque ce document a récemment été remplacé par le REGDOC-2.2.3, les permis doivent être modifiés pour tenir compte de ce changement.

En vertu de l'article 3 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires des titulaires de permis concernés et du personnel de la CCSN. Par la suite, une formation de la Commission délibérera et rendra une décision concernant les demandes.

Les mémoires des titulaires de permis et du personnel de la CCSN seront accessibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat après le **28 février 2020**.

Après les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, et fourni sur demande.

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, les détenteurs de permis ou les installations sous considération, ou pour demander des documents :

Agente du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-947-8300 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca